

Des Souveraines ont été élues

De jolies Fêtes champêtres ont salué l'Élection de la Reine des Reines des Corporations à Caudry

LES REINES DE CAUDRY

En haut de droite à gauche : Mlle Jeanne MONTAY, Reine de la Dentelle. — Mlle Angèle DELACOURT, Reine de la Broderie. — Mlle Gilberte CAUDRON, Reine du Commerce.



En bas de droite à gauche : Mlle Aimée BRACQ, Reine des Gâteaux et Apprêts. — Mlle Marie BRACQ, Reine des Tulle Unis et Grecs. — Mlle Aimée PARIS, Reine du Tissage.



C'est hier qu'a eu lieu l'élection de la reine des reines qui doit représenter la ville de Caudry aux fêtes de la Dentelle du 15 juillet prochain.

Favorisées par un temps splendide, les fêtes champêtres organisées à cette occasion ont réussi en tous points.

Plus de 3.000 personnes se sont rendues sur la place où un kiosque avait été érigé et où l'Harmonie municipale exécuta plusieurs morceaux en attendant l'arrivée des sept reines qui représentaient les diverses corporations de la cité.

Les reines prennent place sur le kiosque où, en face de chacune d'elles, est placé un numéro qu'elles doivent ensuite déposer dans les urnes.

A ce moment, une active propagande ayant été faite de part et d'autre, il est bien difficile de pronostiquer laquelle des sept belles jeunes filles sera élue reine des reines.

Pendant l'élection, pour faire prendre patience à la foule, la musique joue quelques morceaux, puis des danses et bientôt on voit de joyeux couples enlacés tourner sur les pelouses.

Enfin, le citoyen Beauvillain, maire, qui préside, proclame le résultat du scrutin : Mlle Louise Colpin, reine de la bonneterie, est élue reine des reines.

Le maire lui offre une gerbe de fleurs.

Les charmantes reines se rendent ensuite dans des autos fleuries à la maison commune où a lieu une réception.

Au balcon, elles viennent tour à tour saluer la foule massée sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Pendant ce temps, l'Harmonie exécute « Martin et Martine », hymne cher au Cambrésis, et la foule s'écoule en se donnant rendez-vous au 15 juillet prochain.

Le scrutin pour les deux demoiselles d'honneur est plus rapide. Le n° 3, qu'on croyait bien devoir être reine, est élu haut la main. Il s'agit de Mlle Adrienne Tiffon, appartenant au personnel des « Fabriques Françaises » et fille de M. Edouard Tiffon, notre excellent confrère de la presse régionale.

Mlle Suzanne Mayeur, des « Etablissements Delmoite », est également désignée comme demoiselle d'honneur.

De nouveaux bouquets sont présentés ; M. l'adjoint Baoulet félicite les élues, puis chacun déguste les vins d'honneur offerts par le Syndicat des commerçants.

Nous aurons le plaisir de revoir à Gayant la reine, ses demoiselles d'honneur et ses pages.

Un bouquet est offert à la reine que les personnalités officielles viennent embrasser. Le scrutin pour les deux demoiselles d'honneur est plus rapide. Le n° 3, qu'on croyait bien devoir être reine, est élu haut la main. Il s'agit de Mlle Adrienne Tiffon, appartenant au personnel des « Fabriques Françaises » et fille de M. Edouard Tiffon, notre excellent confrère de la presse régionale.

Mlle Suzanne Mayeur, des « Etablissements Delmoite », est également désignée comme demoiselle d'honneur.

De nouveaux bouquets sont présentés ; M. l'adjoint Baoulet félicite les élues, puis chacun déguste les vins d'honneur offerts par le Syndicat des commerçants.

Nous aurons le plaisir de revoir à Gayant la reine, ses demoiselles d'honneur et ses pages.

Le maire lui offre une gerbe de fleurs.

Les charmantes reines se rendent ensuite dans des autos fleuries à la maison commune où a lieu une réception.

Au balcon, elles viennent tour à tour saluer la foule massée sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Pendant ce temps, l'Harmonie exécute « Martin et Martine », hymne cher au Cambrésis, et la foule s'écoule en se donnant rendez-vous au 15 juillet prochain.

Le coup d'oeil fut agréable et très apprécié.

Les opérations du scrutin se poursuivirent régulièrement sous le contrôle de

l'Union des Syndicats professionnels du commerce local y représentés par le sympathique M. Pierron, président, MM. Debuire-Lasmezas, Warlop, Delmoite, Durutte, Wilmot, Pagniez, Jamart, Descarpentrieux, etc., etc.

M. Baoulet, adjoint, représentant la municipalité, prend place sur la tribune d'honneur, entouré de MM. Debuire-Lasmezas, de Baillecourt, Rogé, etc.

Le coup d'oeil fut agréable et très apprécié.

Les opérations du scrutin se poursuivirent régulièrement sous le contrôle de

LE VOTE

Les jeunes filles défilent devant la tribune et exécutent quelques manœuvres d'ensemble.

On leur explique qu'une première sélection a déjà été faite dans les différents magasins de la ville et que les déléguées choisies vont avoir à élire leur reine.

Les 38 votantes se recueillent un instant et rédigent leur bulletin que M. Rogé recueille dans son chapeau.

Les concurrentes les plus favorisées sont le n° 1 qui obtient 12 suffrages, et le n° 17, qui réunit 11 voix.

La majorité n'ayant pas été obtenue, il faut procéder à un second tour de scrutin afin de départager les n° 3 et 17. On se montre les deux candidates distinguées par leurs compagnes ; l'une, le n° 3, une brune au visage fort distingué, aux lignes harmonieuses, mise avec goût, et le n° 17, blonde aimable et souriante, qui a aussi bien des charmes.

La proclamation de la Reine

Cette dernière, au second tour, obtient le plus grand nombre de voix et elle est élue Reine du Commerce.

Son nom est proclamé : c'est Mlle Henriette Lejeune, employée aux « Galeries Donalsiennes ».

Un bouquet est offert à la reine que les personnalités officielles viennent embrasser. Le scrutin pour les deux demoiselles d'honneur est plus rapide. Le n° 3, qu'on croyait bien devoir être reine, est élu haut la main. Il s'agit de Mlle Adrienne Tiffon, appartenant au personnel des « Fabriques Françaises » et fille de M. Edouard Tiffon, notre excellent confrère de la presse régionale.

Mlle Suzanne Mayeur, des « Etablissements Delmoite », est également désignée comme demoiselle d'honneur.

De nouveaux bouquets sont présentés ; M. l'adjoint Baoulet félicite les élues, puis chacun déguste les vins d'honneur offerts par le Syndicat des commerçants.

Nous aurons le plaisir de revoir à Gayant la reine, ses demoiselles d'honneur et ses pages.

Le coup d'oeil fut agréable et très apprécié.

Les opérations du scrutin se poursuivirent régulièrement sous le contrôle de

l'Union des Syndicats professionnels du commerce local y représentés par le sympathique M. Pierron, président, MM. Debuire-Lasmezas, Warlop, Delmoite, Durutte, Wilmot, Pagniez, Jamart, Descarpentrieux, etc., etc.

M. Baoulet, adjoint, représentant la municipalité, prend place sur la tribune d'honneur, entouré de MM. Debuire-Lasmezas, de Baillecourt, Rogé, etc.

Le coup d'oeil fut agréable et très apprécié.

Les opérations du scrutin se poursuivirent régulièrement sous le contrôle de

l'Union des Syndicats professionnels du commerce local y représentés par le sympathique M. Pierron, président, MM. Debuire-Lasmezas, Warlop, Delmoite, Durutte, Wilmot, Pagniez, Jamart, Descarpentrieux, etc., etc.

M. Baoulet, adjoint, représentant la municipalité, prend place sur la tribune d'honneur, entouré de MM. Debuire-Lasmezas, de Baillecourt, Rogé, etc.

Trois noces d'or à Loison-sous-Lens



Notre photo montre de gauche à droite : 1- Les époux LEHUT-NOEL, 52 ans de mariage. 2- Les époux LALOIX-ROMBAUT, 55 ans de mariage. 3- Les époux DELATTRE-MENU, 50 ans de mariage.

Les noces d'or de ces trois ménages de Loison-sous-Lens seront célébrées lundi 9 juillet prochain, à 11 heures du matin. Une réception aura lieu à la mairie où les vins d'honneur seront offerts aux vieux époux. Toute la population de Loison s'apprête à fêter dignement ces trois familles de braves travailleurs.

Châtaignier (Nord) : Longuet, cultivateur, à Rébecques (Pas-de-Calais) ; Lor, cultivateur, à Clary (Nord) ; Lutun, agriculteur, à Radignem (Nord) ; Marissal, cultivateur, à Cuncy (Nord) ; Masset, cultivateur, à Orléans (Pas-de-Calais) ; Mathon, cultivateur, à Canteleux (Pas-de-Calais) ; Micheli, cultivateur, à Berck-Ville (Pas-de-Calais) ; Moncary, cultivateur, à Hondschoote (Nord) ; Provo, cultivateur, à Saint-Jans-Cappel (Nord) ; Rapasse, cultivateur, à Carvin (Pas-de-Calais) ; Rault, cultivateur, à Guis (Pas-de-Calais) ; Ravaut, cultivateur, à Berles-Monchel (Pas-de-Calais) ; Mouton, cultivateur, à Hiestres (Pas-de-Calais) ; Ferus, cultivateur, à Saucy-Lestrée (Pas-de-Calais) ; Ternisien, cultivateur, à Colline-Beaumont (Pas-de-Calais) ; Wallin, cultivateur, à Hilly (Pas-de-Calais) ; Watel, cultivateur, à Tilly.

Nord. Que les architectes s'entendent avec les céramistes de Saint-Amand et les marbriers de Cousoire. Les fabricants de meubles de Lille ou d'Hazebrouck avec les fabricants de tapis de Tourcoing et les tisseurs d'ameublement de Roubaix ; que les toiliers de Lille coopèrent avec les dentelliers de Bailleur ou les tullistes de Calais ; que les porcelaniers de Saint-Amand voisinent avec les verriers d'Aniche ; Caudry donnera son appui, les bijoutiers des environs présenteront leurs joyaux et, non seulement nous aurons la construction, l'ameublement, mais nous verrons aussi le vêtement si nos couturiers ou nos confectionneurs s'en donnent la peine.

Voilà ce qui serait du bon régionalisme ; quelle région, quel pays pourrait nous opposer un tout aussi complet ?

C'est pour permettre cette réalisation que l'Office de la Région du Nord a été créé ; 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, Société Industrielle.

Il est utile de savoir que les emplacements à l'Exposition sont gratuits et que l'initiative la plus grande est laissée aux exposants pour la disposition qu'ils prévoient à condition, toutefois, de la faire connaître dès à présent.

Le futur régime des pensions

L'Union Nationale des retraités nous communique :

La Chambre des Députés vient de voter, à l'unanimité, le futur régime des pensions civiles et militaires.

Dans ce régime sont compris les anciens retraités qui en bénéficieront dans les conditions suivantes :

1. Les pensionnés civils avant le 1er juillet 1919, révisés un système basé sur des coefficients.
2. Les pensionnés civils après le 1er juillet 1919, par la révision générale de leur pension sur les nouvelles soldes.
3. Les retraités militaires et marins de tous grades et tous les personnels coloniaux et autres régis par les lois des 11 et 13 avril 1831.

Obtention de la pérégrination intégrale d'après les modalités insérées dans le nouveau texte voté par la Chambre.

Les veuves, en possession de pension de réversion, bénéficieront du régime.

Les retraités de toutes catégories, ainsi que les futurs retraités civils et militaires, qui désirent connaître le montant de la retraite qu'ils obtiendront en vertu des dispositions adoptées, peuvent s'adresser à :

L'Union Nationale des Retraités, 4, Impasse d'Amsterdam, Paris, 8^e, qui est à même de compléter toutes les pensions et de déterminer les droits de chacun.

A cet effet, il convient aux intéressés de lui demander l'énumération des renseignements à fournir en vue de l'établissement de leur dossier.

Le mérite agricole aux Réduqués

Suite à la liste publiée hier :

Lagache, cultivateur, à Bondues (Nord) ; Labeyrie, cultivateur, à Hondeghem (Nord) ; Labrière, cultivateur, à Uxem (Nord) ; Lapouille, cultivateur, à Duham (Pas-de-Calais) ; Lauwret, cultivateur, à Coudekerque-Branches (Nord) ; Lecrét fils, cultivateur, à Hanchin (Nord) ; Ledru, cultivateur, à Pommer (Pas-de-Calais) ; Lefebvre, cultivateur, à Bailleur-sur-Berthou (Pas-de-Calais) ; Legrand, cultivateur, à Forest par Bouisies (Nord) ; Lesne, cultivateur, à

Le mérite agricole aux Réduqués

Suite à la liste publiée hier :

Lagache, cultivateur, à Bondues (Nord) ; Labeyrie, cultivateur, à Hondeghem (Nord) ; Labrière, cultivateur, à Uxem (Nord) ; Lapouille, cultivateur, à Duham (Pas-de-Calais) ; Lauwret, cultivateur, à Coudekerque-Branches (Nord) ; Lecrét fils, cultivateur, à Hanchin (Nord) ; Ledru, cultivateur, à Pommer (Pas-de-Calais) ; Lefebvre, cultivateur, à Bailleur-sur-Berthou (Pas-de-Calais) ; Legrand, cultivateur, à Forest par Bouisies (Nord) ; Lesne, cultivateur, à

Le mérite agricole aux Réduqués

Suite à la liste publiée hier :

Lagache, cultivateur, à Bondues (Nord) ; Labeyrie, cultivateur, à Hondeghem (Nord) ; Labrière, cultivateur, à Uxem (Nord) ; Lapouille, cultivateur, à Duham (Pas-de-Calais) ; Lauwret, cultivateur, à Coudekerque-Branches (Nord) ; Lecrét fils, cultivateur, à Hanchin (Nord) ; Ledru, cultivateur, à Pommer (Pas-de-Calais) ; Lefebvre, cultivateur, à Bailleur-sur-Berthou (Pas-de-Calais) ; Legrand, cultivateur, à Forest par Bouisies (Nord) ; Lesne, cultivateur, à

Le mérite agricole aux Réduqués

Suite à la liste publiée hier :

Lagache, cultivateur, à Bondues (Nord) ; Labeyrie, cultivateur, à Hondeghem (Nord) ; Labrière, cultivateur, à Uxem (Nord) ; Lapouille, cultivateur, à Duham (Pas-de-Calais) ; Lauwret, cultivateur, à Coudekerque-Branches (Nord) ; Lecrét fils, cultivateur, à Hanchin (Nord) ; Ledru, cultivateur, à Pommer (Pas-de-Calais) ; Lefebvre, cultivateur, à Bailleur-sur-Berthou (Pas-de-Calais) ; Legrand, cultivateur, à Forest par Bouisies (Nord) ; Lesne, cultivateur, à

Le mérite agricole aux Réduqués

Suite à la liste publiée hier :

Lagache, cultivateur, à Bondues (Nord) ; Labeyrie, cultivateur, à Hondeghem (Nord) ; Labrière, cultivateur, à Uxem (Nord) ; Lapouille, cultivateur, à Duham (Pas-de-Calais) ; Lauwret, cultivateur, à Coudekerque-Branches (Nord) ; Lecrét fils, cultivateur, à Hanchin (Nord) ; Ledru, cultivateur, à Pommer (Pas-de-Calais) ; Lefebvre, cultivateur, à Bailleur-sur-Berthou (Pas-de-Calais) ; Legrand, cultivateur, à Forest par Bouisies (Nord) ; Lesne, cultivateur, à

Le mérite agricole aux Réduqués

Suite à la liste publiée hier :

Lagache, cultivateur, à Bondues (Nord) ; Labeyrie, cultivateur, à Hondeghem (Nord) ; Labrière, cultivateur, à Uxem (Nord) ; Lapouille, cultivateur, à Duham (Pas-de-Calais) ; Lauwret, cultivateur, à Coudekerque-Branches (Nord) ; Lecrét fils, cultivateur, à Hanchin (Nord) ; Ledru, cultivateur, à Pommer (Pas-de-Calais) ; Lefebvre, cultivateur, à Bailleur-sur-Berthou (Pas-de-Calais) ; Legrand, cultivateur, à Forest par Bouisies (Nord) ; Lesne, cultivateur, à

Le mérite agricole aux Réduqués

Suite à la liste publiée hier :

Lagache, cultivateur, à Bondues (Nord) ; Labeyrie, cultivateur, à Hondeghem (Nord) ; Labrière, cultivateur, à Uxem (Nord) ; Lapouille, cultivateur, à Duham (Pas-de-Calais) ; Lauwret, cultivateur, à Coudekerque-Branches (Nord) ; Lecrét fils, cultivateur, à Hanchin (Nord) ; Ledru, cultivateur, à Pommer (Pas-de-Calais) ; Lefebvre, cultivateur, à Bailleur-sur-Berthou (Pas-de-Calais) ; Legrand, cultivateur, à Forest par Bouisies (Nord) ; Lesne, cultivateur, à

Le mérite agricole aux Réduqués

Suite à la liste publiée hier :

Lagache, cultivateur, à Bondues (Nord) ; Labeyrie, cultivateur, à Hondeghem (Nord) ; Labrière, cultivateur, à Uxem (Nord) ; Lapouille, cultivateur, à Duham (Pas-de-Calais) ; Lauwret, cultivateur, à Coudekerque-Branches (Nord) ; Lecrét fils, cultivateur, à Hanchin (Nord) ; Ledru, cultivateur, à Pommer (Pas-de-Calais) ; Lefebvre, cultivateur, à Bailleur-sur-Berthou (Pas-de-Calais) ; Legrand, cultivateur, à Forest par Bouisies (Nord) ; Lesne, cultivateur, à

Le mérite agricole aux Réduqués

Suite à la liste publiée hier :

Lagache, cultivateur, à Bondues (Nord) ; Labeyrie, cultivateur, à Hondeghem (Nord) ; Labrière, cultivateur, à Uxem (Nord) ; Lapouille, cultivateur, à Duham (Pas-de-Calais) ; Lauwret, cultivateur, à Coudekerque-Branches (Nord) ; Lecrét fils, cultivateur, à Hanchin (Nord) ; Ledru, cultivateur, à Pommer (Pas-de-Calais) ; Lefebvre, cultivateur, à Bailleur-sur-Berthou (Pas-de-Calais) ; Legrand, cultivateur, à Forest par Bouisies (Nord) ; Lesne, cultivateur, à

Le mérite agricole aux Réduqués

Suite à la liste publiée hier :

Lagache, cultivateur, à Bondues (Nord) ; Labeyrie, cultivateur, à Hondeghem (Nord) ; Labrière, cultivateur, à Uxem (Nord) ; Lapouille, cultivateur, à Duham (Pas-de-Calais) ; Lauwret, cultivateur, à Coudekerque-Branches (Nord) ; Lecrét fils, cultivateur, à Hanchin (Nord) ; Ledru, cultivateur, à Pommer (Pas-de-Calais) ; Lefebvre, cultivateur, à Bailleur-sur-Berthou (Pas-de-Calais) ; Legrand, cultivateur, à Forest par Bouisies (Nord) ; Lesne, cultivateur, à

Au milieu des fleurs, la Reine du Commerce Douaisien a été désignée par ses compagnes

À la salle des fêtes de l'hôtel de ville, hier, à 11 heures, c'était comme un bouquet de fleurs. Les plus gracieuses employées des maisons de commerce de la ville étaient réunies pour choisir leur reine, ses demoiselles d'honneur et ses pages. Brunes et blondes conversaient avec animation et défilèrent, sans indigence, les mérites des principales concurrentes.

Toutes avaient arboré pour la circonstance de fraîches et seyantes toilettes, les unes en « crêpe de Chine garni de broderie perlée », en robe de « tulle marine », en « pékiné vert mousse » ou en « tailleur de diadème sable avec cot de fantaisie ».

Le coup d'oeil fut agréable et très apprécié.

AVANT LE SCRUTIN

Les opérations du scrutin se poursuivirent régulièrement sous le contrôle de

l'Union des Syndicats professionnels du commerce local y représentés par le sympathique M. Pierron, président, MM. Debuire-Lasmezas, Warlop, Delmoite, Durutte, Wilmot, Pagniez, Jamart, Descarpentrieux, etc., etc.

M. Baoulet, adjoint, représentant la municipalité, prend place sur la tribune d'honneur, entouré de MM. Debuire-Lasmezas, de Baillecourt, Rogé, etc.

l'Union des Syndicats professionnels du commerce local y représentés par le sympathique M. Pierron, président, MM. Debuire-Lasmezas, Warlop, Delmoite, Durutte, Wilmot, Pagniez, Jamart, Descarpentrieux, etc., etc.

M. Baoulet, adjoint, représentant la municipalité, prend place sur la tribune d'honneur, entouré de MM. Debuire-Lasmezas, de Baillecourt, Rogé, etc.

LA MANGEUSE DE CŒURS

GRAND ROMAN D'AMOUR
PAR JEAN DEMAIS

— Voyons, à quoi bon rappeler tout ceci. Je me souviens parfaitement... — Non... peut-être pas parfaitement... et, en tous cas, il y a des choses que vous ignorez... des détails qu'il sera peut-être bon que vous sachiez... pour arriver à comprendre comment il se fait que la Germaine Landry d'aujourd'hui soit devenue la vicomtesse d'Armoise d'aujourd'hui... — Le compte d'aujourd'hui encore que ce fut vraiment sa belle-fille qu'il eût devant les yeux ! Il est permis de le croire, car aux derniers mots de la jeune femme, il avait un brusque sursaut.

Alors, sans plus tenter d'arrêter le récit de son interlocutrice, il baissa la tête, tandis qu'André poursuivait :

— À votre question, le chef du personnel s'apprêta de vous apprendre quelle réponse il venait de faire à ma demande d'emploi... tandis que vous continuiez à me considérer de ce même air apitoyé qui, je vous l'assure, me rendit déjà un peu d'espoir.

— J'avais, sans vous connaître autrement que de nom, deviné en vous le patron, rien qu'à la façon dont vous aviez interrogé votre collaborateur et surtout à celle dont il vous avait répondu.

Le règlement qu'on m'opposait... c'est vous qui l'avez fait, en somme, et qui pouvez, par conséquent, l'entreprendre à votre gré.

— Asses... ne fus-je qu'à demi surprise quand je vous entendis prononcer ces mots avec bonhomie :

— Voyons, peut-être pourrait-on donner une entorse aux usages de la maison... si l'on se trouve en présence d'une situation pleine d'intérêt... Et les larmes de cette enfant semblaient indiquer que c'était le cas... J'étais sûr cela par moi-même.

— Et m'indiquant la porte qui vous avait livré passage, vous me disiez : — Tenez, ma petite, entrez dans mon cabinet... où vous ne direz pourquoi vous avez tant de peine à la pensée de ne pouvoir faire partie de mon personnel... et je tâcherai de calmer bien vite ces grosses larmes qui me survient le cou.

— Ah ! qui j'étais émue... mais heureuse aussi... en pensant dans la pièce que vous veniez de m'indiquer.

— Vos paroles... le ton sur lequel vous les prononçiez... votre attitude... tout n'était-il pas bien fait pour me donner que mon commencement d'espoir de tout à l'heure allait se transformer en une certitude... — Et, pleine déjà de reconnaissance, je me promettais de vous écrire tout au long ma détresse, bien franchement, en remerciement de l'intérêt que vous sembliez disposer à me porter.

— Aussi, quand nous fûmes assis dans votre cabinet, vous derrière votre table de travail, moi sur un fauteuil qui y faisait face... je vous apprêtais aussitôt mon histoire.

— Bien douloureuse, cette histoire... Malgré cela, je suis certaine que vous n'en avez aujourd'hui qu'un bien mince souvenir... et c'est pourquoi je dois vous le rappeler.

— Ma mère était morte depuis très peu de temps... tuée par la misère, et par le chagrin de l'avoir plongée, quelques mois auparavant, son abandon soudain par mon père... un malheureux petit employé de comptabilité qu'une femme de mauvaise vie venait de dévoyer.

— En mourant, elle avait mis au monde un enfant... un malheureux petit être dont je n'ai pas oublié le visage et le regard de deuil qui avait envers sa femme et sa fille, aurait dû retentir non par la pensée fatale de la laisser mourir.

— Au moment où je vous parlais... cet enfant et moi nous nous trouvions tout seuls dans la vie, sans parents, sans amis... lui chez une nourrice des environs de Paris, où il avait bien failli que je le misse, moi dans une mauvaise chambre d'hôtel garni, où j'achevais de dépenser pour vivre les derniers francs d'une collecte que, charitablement, avaient faite les locataires de la maison où ma mère était morte, afin que j'eusse de quoi me retourner au lendemain de cette mort.

— Oui... monsieur le comte d'Armoise... des gens du peuple, de très pauvres gens du peuple, voyant auprès d'eux une misère plus grande que la leur, avaient eu ce geste d'infime bonté : prêter sur leur nécessaire pour que mon frère et moi ne soyons pas réduits à mourir de faim.

— Comme nous habitions alors un de ces innombrables des quartiers populaires, qui sont grands comme des casernes, où près de cent familles vivent entassées — dans des conditions d'hygiène déplorable — la somme des autres secours de ce genre avait pu atteindre près de deux cents francs.

— Avec une intonation pleine d'émotion contenue, André murmura comme pour elle-même :

— Braves gens... qui croient sans doute que au lendemain des obsèques interminables, j'ai fait cette maison en important le nouveau-né qu'était mon frère... et parce que, depuis lors, ils n'ont plus jamais entendu parler de moi.

— Qu'il me tarde de leur prouver le contraire !

— Elle passa une main sur son front... voulant sans doute en chasser une pensée qui retardait son récit, puis reprit :

— Bref, comme je vous le disais alors... ma mère mourut, ce détail... En 1904...

— Dans les entreprises de couture où de mode, on ne voulait de moi que comme apprentie... c'est-à-dire en ne me payant qu'un salaire insuffisant... et dans les bureaux des maisons de commerce, il n'y avait jamais de place... ou, s'il y en avait, on me trouvait, comme chez vous, trop jeune.

— Un vague renseignement, recueilli au cours de mes vaines démarches, m'avait seul fait croire que j'aurais plus de succès sans voir usine.

— Je vous disais toutes ces choses sans ordre... dans mon désir de ne plus me porter infortuné trop longtemps... et aussi de voir, si mes espérances allaient se réaliser... et je vous les disais en même temps avec l'intention bien arrêtée de ne rien vous cacher.

— Il n'y eut qu'une chose que je vous pus... comme d'ailleurs à tout le monde : mon nom.

— Je ne m'appelais pas Germaine Landry... mais André Mossier... comme vous le savez, puisque c'est ce dernier nom que portait mon acte et mon contrat de mariage... deux documents auxquels vous avez forcément collaboré.

— Si j'avais alors dissimulé ainsi ma véritable identité, c'était d'abord parce que j'étais honte de mon nom que je portais... depuis que mon père lui avait donné dans la boue.